

David Wagner
Député

Luxembourg, le 15 janvier 2026

Concerne: Demande de question élargie relative à la politique foncière et à la mise en œuvre des projets de logements abordables.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser une question élargie à Monsieur le ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire et à Monsieur le ministre des Affaires intérieures.

Il a été révélé récemment que, dans la commune du Lac de la Haute-Sûre, un projet de construction de 67 logements publics abordables n'a pas été réalisé depuis plus de vingt ans, au motif que l'offre initialement prévue par la Société nationale des habitations à bon marché (SNHBM) ne correspondrait plus à la demande actuelle. Les logements envisagés, qui devaient être réalisés sur la base d'un droit d'emphytéose sur le terrain concerné, ne seraient plus considérés comme attractifs par la SNHBM, celle-ci estimant que, dans le nord du pays, le niveau des prix du foncier ne justifie pas ce type d'arrangement.

Dans ce contexte, le projet a été partiellement abandonné : la commune procède désormais à la vente de 40 terrains à bâtir sur le marché privé tandis que la SNHBM prévoit la construction de 27 logements destinés à la location.

Si chaque projet de construction de logements présente des spécificités propres, liées à des facteurs économiques, géographiques et politiques locaux, cet exemple apparaît néanmoins révélateur de certains dysfonctionnements et enjeux structurels en matière de politique du logement.

Dès lors, je souhaiterais interroger Messieurs les Ministres sur les éléments suivants :

- l'ampleur de la vente de terrains constructibles par les autorités communales, ainsi que les critères guidant ces décisions ;
- la stratégie d'acquisition et de mobilisation du foncier du Fonds spécial pour le soutien au logement ;
- les capacités actuelles et les besoins futurs de la SNHBM en matière de création de logements destinés à la location ;
- les efforts entrepris par le gouvernement afin de mobiliser, dans les meilleurs délais et de manière optimale, le potentiel foncier en main publique pour la construction de logements abordables et/ou dédiés.

Avec mes salutations respectueuses,



David Wagner
Député